



## Mairie de CORCELLES-LÈS-CITEAUX

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2019

Le premier mars deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-deux février deux mille dix-neuf s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. Pierre GALTIE, Maire.

**Etaient présents** : MM. Pierre GALTIE, Ludovic MILLE, Didier BERGERET, Mmes Christelle ESCALIER, Florence MASSON, Christelle GENELOT, MM. Denis TRIART, Francis BOULANGER, Sylvio CORTINOVIS et Hervé PETIT.

**Etaient excusés** : M. Jérôme FONTAINE a donné pouvoir à M. Pierre GALTIE, M. Pascal DEDIEU a donné pouvoir à Mme Florence MASSON, M. Benoit RENARD a donné pouvoir à Mme Christelle GENELOT et Mme Anne DONZEL.

**Etait absente** : Mme Stéphanie BONIN.

**Secrétaire de séance** : M. Denis TRIART.

*Le compte rendu du conseil municipal du 31 Janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.*

#### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Comme tous les ans, le tirage au sort a eu lieu lors du conseil pour désigner 2 Corcellois pour les jurés d'assises. Ces 2 personnes seront intégrées à la liste du canton de Nuits-Saint-Georges où 2 personnes seront désignées parmi la liste établie.
- Le bulletin municipal est maintenant terminé. Il devrait être distribué dans toutes les boîtes aux lettres début Mars. Si vous ne recevez pas le bulletin, n'hésitez à venir le récupérer en mairie.
- La mairie a fait, auprès de pôle emploi, une demande d'un PEC (ancien CAE) pour assister Viviane dans ses tâches. La durée maximum pour ce contrat est de 2 ans. Ces personnes doivent se trouver en fin de droit et remplir des conditions bien précises. Quatre personnes ont proposées leurs services. Devant le faible nombre de candidature, l'offre est prolongée de 15 jours.
- Afin de pouvoir intégrer la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais dans le périmètre du SICECO. Le conseil délibère à l'unanimité la modification des statuts du SICECO.
- M. Michel GIRARD présente le compte rendu de ses rondes hebdomadaires pour le mois de Février.

#### 2. TRAVAUX

- La mise en place d'un caniveau, pour retenir l'eau du Chemin de Fer lors des gros orages, est maintenant terminée. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TGSM. Il ne reste plus qu'à attendre les prochaines pluies pour vérifier l'efficacité de ce caniveau.
- La mise en place d'une mezzanine aux locaux techniques est en cours de réalisation. Cette dernière est montée par la commission travaux et Viviane. Cette mezzanine va nous permettre de réaliser une zone de rangement d'environ 35m<sup>2</sup>. Merci à la commission travaux pour son implication dans ce projet.

#### 3. REFLEXION SUR LES TRAVAUX 2019

- Poursuite de la mise en conformité des structures communales pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Finalisation des travaux de sécurisation sur la RD25.
- Poursuite de l'opération "éco village" avec un début de travaux pour Mars 2019 pour la transformation de la grange en logement.
- Etude et travaux de la réhabilitation des annexes de la mairie en bibliothèque.
- Vidéoprojecteur SAUM + écran.
- Achat du terrain du nouveau cimetière.
- Achat terrain vers le city.
- Travaux de rénovation de l'éclairage public.
- Mise sous alarme des bâtiments communaux.
- Remplacement de la porte d'entrée de l'école élémentaire.



#### 4. FINANCES :

➤ Réflexion sur les taxes communales pour 2019

Le vote des taxes sera délibéré à la fin du mois. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite de l'État.

➤ Subventions aux associations :

Les dossiers de demande ont été proposés aux associations qui les ont retournés en mairie accompagnés d'un bilan financier, d'un rapport d'activité de l'année écoulée et d'une présentation des projets à venir.

Après étude des projets et des rapports financiers fournis, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'attribuer pour l'année 2019, par 7 voix contre 3 abstentions :

NOM	MONTANT ATTRIBUE EN 2018	MONTANT DEMANDE PAR L'ASSOCIATION POUR 2019	MONTANT ATTRIBUE EN 2019
ESPERANCE	0 €	Pas de demande de subventions	0€
DETENT CLUB	300 €	Au choix	300€
FC SAULON CORCELLES	1 200 €	Au choix	1200€
ASC section Pétanque	300 €	Pas de demande de subventions	300€
IPS - photo	0€	Pas de demande de subventions	0
Gym	300€	Au choix	300€
Yoga	0€	Au choix	300€
Coopérative scolaire	24 € / enfant	24 € / enfant	24 € / enfant
Bibliothèque municipale	2 € / habitant	2 € / habitant	2 € / habitant
NOM	MONTANT ATTRIBUE 2018	MONTANT ATTRIBUE 2019	
U.D.M.J.C	309.41 €	310 €	
Ligue Bourguignonne contre le Cancer	150 €	150 €	
SPA	412 €	426,50 €	
Prévention routière	250 €	250 €	



## 5. ECOLE

---

- Le conseil d'école a eu lieu le vendredi 8 février en mairie.
  - Le cycle piscine a eu lieu du 23 novembre au 31 janvier. Plusieurs enfants se sont vu décernés le diplôme A.S.S.N. (Attestation scolaire du savoir nager).
  - A compter du mois de février, les élèves de l'école élémentaire iront pratiquer le sport dans le nouveau gymnase de Saulon-la-Chapelle chaque mardi après-midi, pendant 8 semaines.
  - Le voyage scolaire se déroulera cette année du 1<sup>er</sup> au 5 avril au château d'Azée en Haute-Saône.

## 6. POINTS SUR LES REUNIONS

---

- **Réunion «Eco village» :**  
Une réunion de chantier est programmée chaque lundi. Les travaux débuteront lundi 04 mars et s'intensifieront par la suite. Le retard de démarrage est dû à l'attente de l'autorisation des services de sécurité.
- Une réunion de chantier sur les travaux de l'AFUL des ramures a eu lieu le 30 janvier. Les canalisations de gaz ont été posées. Il reste à enfouir les gaines électriques.  
L'avance consentie par la commune a été bénéfique car l'anneau de circulation est terminé. Ce qui a permis la vente de 8 nouveaux terrains.

- La commission fleurissement s'est réunie le 21 février pour la plantation des pensées.  
Merci à tous les bénévoles pour leur implication.

## 7. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY - CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES.

---

- Réunion commission sport le jeudi 14 février.
  - Enième discussion sur les terrains de sport d'intérêt communautaires.
  - La commission sport dispose maintenant de locaux.
  - Etude sur la possibilité de transférer un agent du service animation au service sport.
- Réunion commission finances les 4, 25 & 27 février pour préparer le budget de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- Le comité d'exploitation « déchets » s'est réuni le 18 février. La confirmation de l'établissement d'un seul budget est actée pour 2019. Ensuite, le nouvel objectif pour 2021 est la collecte de tous les plastiques dans les bacs jaunes.
- Réunion du conseil communautaire le mardi 22 février à Saulon-la-Chapelle. La principale action de la soirée était la présentation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire). Le conseil a aussi voté l'extension de la zone "Natura 2000" sur la forêt de Cîteaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

**Prochain Conseil Municipal** : vendredi 29 mars 2019 à 20h00.



## INFORMATIONS MUNICIPALES MARS 2019

Le secrétariat de mairie est ouvert au public, en présence d'un élu :

**Les lundis de 16h30 à 18h00**  
**& les vendredis de 16h30 à 19h00**

*En cas de besoin, il est possible de prendre rendez-vous avec un élu en dehors des permanences d'ouverture au public : pour cela il suffit de téléphoner directement au **03 80 36 69 53** ou d'envoyer un message électronique à :*

**[Mairie.corcelleslesciteaux@orange.fr](mailto:Mairie.corcelleslesciteaux@orange.fr)**

## CALENDRIER COMMUNAL INDICATIF 2019

QUI	QUAND	QUOI
MAIRIE	22 mars	Soirée du sanglier

### **Elections :**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

La date limite d'inscription pour les élections du mois de mai est fixée au 31 mars 2019.

Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

### **Vous informer, toujours mieux, toujours plus vite !**

Corcelles vient de se doter d'un nouvel outil pour continuer à toujours mieux vous informer : "Ma Commune Connectée".

Cette application viendra en complément de ce qui existe déjà (site web, page Facebook, newsletter et bulletin municipal).

Elle ne sera utilisée qu'en cas d'événements importants à vous signaler rapidement (conditions météo, sécurité des biens et des personnes, travaux dans la commune, etc...).

Une notification vous sera alors envoyée directement et automatiquement sur votre téléphone et/ou sur votre tablette !

Le site et la page Facebook restent bien entendu les vecteurs principaux de la communication communale quotidienne.

### **Comment ça marche ?**

1. Depuis votre téléphone et/ou votre tablette, téléchargez l'appli "MaCommuneConnectee" sur "App store" ou "Google play",

2. Inscrivez-vous et sélectionnez "Corcelles-lès-Cîteaux"

3. Paramétrez les infos à recevoir en sélectionnant urgent et important.

Et c'est fini !!!

Plus d'infos : <https://macommuneconnectee.fr/>